

## Charte de l'éco-exemplarité du syndicat

Dans le cadre de son contrat d'objectif déchets et économie circulaire (CODEC) soutenu par l'ADEME, Organom doit mettre en place des actions éco-exemplaires en interne.  
Pour l'année 2019-2020, Organom cible les engagements suivants :

### ❖ Consommer mieux

- ✓ Pour les événements du Syndicat, favoriser les produits locaux et de saison, et bannir la vaisselle jetable ;
- ✓ Développer la gestion dématérialisée des documents administratifs ;
- ✓ Privilégier les achats éco-responsables et développer l'économie de la fonctionnalité dans les marchés ;
- ✓ Utiliser du papier recyclé A4 pour les copieurs et imprimantes.

### ❖ Gaspiller moins

- ✓ Imprimer les documents en recto-verso et privilégier l'option économie d'encre « eco-print » ;
- ✓ Ne pas surchauffer ou refroidir trop les bureaux, réfectoire, vestiaires,... (température optimale 23°C) ;
- ✓ En cas d'absence prolongée (+30 min), éteindre la lumière et l'écran de son ordinateur ;
- ✓ Proposer des gourmet-bags lors des événements ou réunions avec buffet ;
- ✓ Privilégier le réemploi des matériaux sur les sites.

### ❖ Trier et valoriser les déchets

- ✓ Poursuivre le tri sélectif dans les services (pesée, réfectoire, bureaux), sensibiliser les nouveaux agents ;
- ✓ Proposer systématiquement le tri sélectif lors des événements de la collectivité ;
- ✓ Trier les déchets dangereux afin de réduire leur nocivité ;
- ✓ Utiliser et distribuer des caisses de tri dédiées aux déchets nocifs pour Ovade.

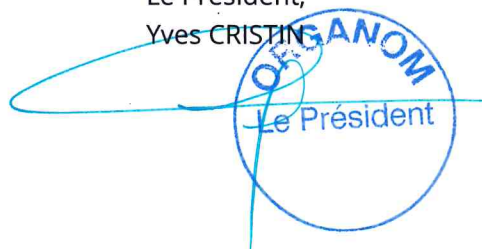
### ❖ Réduire l'impact climatique

- ✓ Favoriser le covoiturage et le train pour les trajets quotidiens et les réunions à l'extérieur ;
- ✓ Utiliser les vélos lors de déplacements sur le site ;
- ✓ Favoriser les voitures de service fonctionnant à l'électricité.

### ❖ Préserver la biodiversité

- ✓ Poursuivre la démarche zéro phytosanitaire et l'entretien raisonné des espaces verts ;
- ✓ Favoriser les prairies fleuries et les essences locales pour les plantations ;
- ✓ Mettre en place des hôtels à insectes sur les sites (inclus mesures compensatoires).

Le Président,  
Yves CRISTIN

  
Le Président

